



# Goo Gone Latex Paint Clean Up

## Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Date d'émission: 08-24-2018

Date de révision: 08-24-2018

Version: 1.0

### SECTION 1: Identification

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange  
Nom du produit : Goo Gone Latex Paint Clean Up

#### 1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Nettoyer la peinture

#### 1.3. Fournisseur

**Fabricant**  
GOO GONE®  
755 Tri-State Parkway  
60031 Gurnee, IL  
T 1-855-364-8135

**Distributeur**  
Manitoulin Warehouse and Distribution  
7035 Ordan Drive  
Mississauga, Ontario, L5T 1T1  
Tel: 905 283-1630 Fax: 905 565-0575

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : 1-800-535-5053

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (GHS-CA)

Flam. Liq. 3 H226  
Eye Irrit. 2A H319

#### 2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

##### Étiquetage GHS-CA

Pictogrammes de danger (GHS-CA) :



Mention d'avertissement (GHS-CA) :

Attention

Mentions de danger (GHS-CA) :

H226 - Liquide et vapeurs inflammables  
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

Conseils de prudence (GHS-CA) :

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
P240 - Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.  
P241 - Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant  
P242 - Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.  
P243 - Prendre des précautions pour prévenir les décharges statiques  
P264 - Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation.  
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau  
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.  
P403+P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver au frais  
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale

#### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS-CA)

Non applicable

### SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

#### 3.1. Substances

Non applicable

# Goo Gone Latex Paint Clean Up

## Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### 3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%
Acétone	(n° CAS) 67-64-1	5 – 10
Alcool benzylique	(n° CAS) 100-51-6	0,1 – 1

\*Nom chimique, numéro CAS et/ou la concentration exacte ont été tenus au secret commercial

## SECTION 4: Premiers soins

### 4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise.
- Premiers soins après contact avec la peau : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou persiste.
- Premiers soins après contact oculaire : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
- Premiers soins après ingestion : Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

### 4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

- Symptômes/effets après inhalation : Peut causer une irritation des voies respiratoires.
- Symptômes/effets après contact avec la peau : Peut provoquer une irritation de la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- Symptômes/effets après contact oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.
- Symptômes/effets après ingestion : Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

### 4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

- Autre avis médical ou traitement : Des symptômes peuvent apparaître ultérieurement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

## SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

### 5.1. Agents extincteurs appropriés

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.

### 5.2. Agents extincteurs inappropriés

- Agents d'extinction non appropriés : Aucun connu.

### 5.3. Dangers spécifiques du produit dangereux

- Danger d'incendie : Liquide et vapeurs inflammables. Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter: oxydes de carbone.
- Danger d'explosion : Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.

### 5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

- Protection en cas d'incendie : Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Mesures générales : Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé. Tenir à l'écart de toute source d'ignition. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique.

### 6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

- Pour la rétention : Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.
- Procédés de nettoyage : Balayer ou pelleter le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination. Ventiler la zone.

### 6.3. Référence aux autres sections

- Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

# Goo Gone Latex Paint Clean Up

## Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### SECTION 7: Manutention et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/... antidéflagrant. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
- Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation.
- Dangers supplémentaires lors du traitement : Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.

#### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Mesures techniques : Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique.
- Conditions de stockage : Conserver hors de la portée des enfants. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

### SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Acétone (67-64-1)		
USA - ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	250 ppm
USA - ACGIH	ACGIH STEL (ppm)	500 ppm
USA - OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m <sup>3</sup> )	2400 mg/m <sup>3</sup>
USA - OSHA	OSHA PEL (TWA) (ppm)	1000 ppm

#### 8.2. Contrôles techniques appropriés

- Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
- Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

#### 8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

##### Protection des mains:

Porter des gants appropriés

##### Protection oculaire:

Porter un appareil de protection des yeux/du visage

##### Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

##### Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.

##### Autres informations:

Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

### SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- État physique : Liquide
- Apparence : Clair, gel incolore
- Couleur : Incolore
- Odeur : Orange
- Seuil olfactif : Aucune donnée disponible
- pH : Pas disponible
- Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1) : Aucune donnée disponible
- Vitesse d'évaporation relative (éther=1) : Aucune donnée disponible
- Point de fusion : Aucune donnée disponible

# Goo Gone Latex Paint Clean Up

## Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: 78 °F (25.5 °C)
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Liquide et vapeurs inflammables
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur à 50 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 1.0
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Réactivité	: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Stabilité chimique	: Stable dans les conditions normales. Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Conditions à éviter	: Chaleur. Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil. Matières incompatibles.
Matières incompatibles	: Oxydants puissants.
Produits de décomposition dangereux	: Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. Peut libérer des gaz inflammables.

## SECTION 11: Données toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale)	: Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé

Acétone (67-64-1)	
DL50 orale rat	5800 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 15700 mg/kg
CL50 inhalation rat	50100 mg/m <sup>3</sup> (Exposure time: 8 h)

Alcool benzylique (100-51-6)	
DL50 orale rat	1230 mg/kg
DL50 cutanée lapin	2 g/kg
CL50 inhalation rat	8,8 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé pH: Pas disponible
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux. pH: Pas disponible
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé
Symptômes/effets après inhalation	: Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Peut provoquer une irritation de la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

# Goo Gone Latex Paint Clean Up

## Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Symptômes/effets après contact oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.
Symptômes/effets après ingestion	: Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
Autres informations	: Voies d'exposition possibles : ingestion, inhalation, peau et yeux.

### SECTION 12: Données écologiques

#### 12.1. Toxicité

Écologie - général : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Acétone (67-64-1)	
CL50 poisson 1	4,74 - 6,33 ml/l (Exposure time: 96 h - Species: Oncorhynchus mykiss)
CL50 poissons 2	6210 - 8120 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [static])
CE50 Daphnie 1	10294 - 17704 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna [Static])
CE50 Daphnie 2	12600 - 12700 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna)

Alcool benzylique (100-51-6)	
CL50 poisson 1	460 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [static])
CL50 poissons 2	10 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Lepomis macrochirus [static])
CE50 Daphnie 1	23 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: water flea)

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Goo Gone Latex Paint Clean Up	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Goo Gone Latex Paint Clean Up	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.

Acétone (67-64-1)	
BCF poissons 1	0,69
Coefficient de partage n-octanol/eau	-0,24

Alcool benzylique (100-51-6)	
Coefficient de partage n-octanol/eau	1,1

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Acétone (67-64-1)	
Coefficient de partage n-octanol/eau	-0,24

Alcool benzylique (100-51-6)	
Coefficient de partage n-octanol/eau	1,1

#### 12.5. Autres effets néfastes

Ozone	: Non classé
Autres informations	: Aucun autre effet connu.

### SECTION 13: Données sur l'élimination

#### 13.1. Méthodes d'élimination

Recommandations relatives à l'élimination du produit ou de l'emballage	: Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.
Indications complémentaires	: Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.

### SECTION 14: Informations relatives au transport

#### 14.1. Description sommaire pour l'expédition

Conformément aux exigences de TMD

#### Transport des marchandises dangereuses (TMD)

N° UN (TMD)	: UN1993
Groupe d'emballage	: III
TMD Classes de danger primaires	: 3 - Classe 3 - Liquides inflammables
Description document de transport	: UN1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A., 3, III
Désignation officielle pour le transport (Transport des marchandises dangereuses (TMD))	: LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.

# Goo Gone Latex Paint Clean Up

## Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Étiquettes de danger (TMD)

:



### 14.2. Informations relatives au transport/DOT (Ministère des transports des États-Unis)

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 14.3. Transport aérien et maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 15: Informations sur la réglementation

### 15.1. Directives nationales

Tous les composants de ce produit figurent aux inventaires canadiens LIS (Liste intérieure des substances) et LES (Liste extérieure des substances) (ou en sont exclus).

### 15.2. Réglementations internationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 16: Autres informations

Date d'émission : 08-24-2018

Date de révision : 08-24-2018

Autres informations : Aucun.

*Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.*